

P REMIÈRES SYNTHÈSES

LE PROCESSUS DE CRÉATION ET DE SUPPRESSION D'EMPLOIS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE PLUS DE 50 SALARIÉS (1985-1994) *

•••••
• Chaque année en moyenne au cours de la période 1985-1994, les effectifs des établissements de plus de 50 salariés ont diminué d'environ 60 000. Ceci résulte, chaque année, de la création par ces établissements d'environ 180 000 emplois tandis qu'ils en suppriment 240 000. Et ce sont chaque année plus de 1,42 million d'embauches et 1,48 million de départs, qui ont abouti à ces créations et suppressions d'emplois.

• L'ampleur des créations et des suppressions d'emplois ne tient pas principalement, comme on pourrait le penser, à des réallocations d'emplois de secteurs en déclin vers des secteurs en expansion, mais bien plus à des réallocations d'emplois au sein même de chaque secteur. Ce sont en fait, les emplois non qualifiés et les petits établissements qui contribuent, pour l'essentiel, à l'ampleur des créations et des suppressions d'emplois. En outre, deux tiers des créations et des suppressions d'emplois résultent du redéploiement d'emplois à durée indéterminée vers des emplois à durée déterminée.

• L'ampleur des créations d'emplois et encore plus celle des suppressions varient avec la conjoncture. En période de basse conjoncture, les redistributions d'emplois entre établissements sont plus importantes qu'en période d'expansion. En revanche, dans chaque établissement, les restructurations d'emplois entre les qualifications ont lieu surtout pendant les périodes d'expansion.

De l'évolution globale de l'emploi aux flux de main-d'oeuvre

Sur la période allant de 1985 à 1994, d'après les Déclarations des Mouvements de Main-d'Oeuvre (1) (D.M.M.O.), les établissements de 50 salariés ou plus ont réduit leurs effectifs d'environ 60 000 chaque année (soit -1,2 %). Cette réduction «globale» résulte de variations d'emplois beaucoup plus fortes lorsque l'on distingue les établissements qui créent et ceux qui suppriment des emplois. Chaque année, les premiers ont créé, en moyenne, 180 000 emplois (soit environ 3,2 % des emplois) tandis que les seconds en supprimaient 240 000 (environ 4,4 % des emplois). Ces créations et ces suppressions d'em-

* - Une présentation plus détaillée ainsi qu'une analyse théorique des processus de création et de suppression d'emplois sont disponibles dans les documents de M. Chambin et F. Mihoubi [1] et [2].

(1) - Voir encadrés 2 et 3 pour une description des D.M.M.O. et des autres sources statistiques.



plois (2) sont elles-mêmes bien inférieures aux flux d'entrée et de sortie de la main-d'oeuvre. Les flux de main-d'oeuvre incorporent non seulement les entrées et les sorties associées à des créations ou des suppressions de postes de travail, mais aussi les entrées et les sorties nécessaires aux seuls remplacements qu'on appelle ici flux de mobilité pure de la main-d'oeuvre (voir tableau 1). Les flux de main-d'oeuvre sont eux-mêmes à l'origine de multiples mouvements sur le marché du travail, en provenance ou à destination de l'emploi, du chômage ou de l'inactivité, dont on ne traitera pas directement ici (voir encadré 1).

Ainsi entre 1985 et 1994, les établissements de plus de 50 salariés ont recruté, en moyenne chaque année, 1 420 000 travailleurs (soit 25 % des emplois) et se sont séparés de 1 480 000 salariés (soit 26,2 % des emplois).

L'essentiel de ces flux de main-d'oeuvre (la somme des entrées et des sorties) est à attribuer à de la mobilité pure : 2,48 millions de salariés en moyenne chaque année (soit 43,6 %

(2) - Voir encadré 4 pour les difficultés de mesure des créations et suppressions d'emplois.

Encadré 1

LES FLUX SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le schéma 1 récapitule l'ensemble des flux sur le marché du travail entre les trois états possibles dans lesquels peut se trouver un travailleur (emploi, chômage et inactivité). Les flux pouvant être mesurés à l'aide des D.M.M.O. sont représentés par des arcs fléchés en gras : ce sont les flux d'entrée et de sortie des travailleurs des établissements et les créations et les suppressions d'emplois. En revanche, les flux de promotion interne, sans doute importants entre les emplois non qualifiés et les emplois qualifiés, ne peuvent pas être mesurés à l'aide des seules D.M.M.O.

L'exploitation des D.M.M.O. présente l'intérêt majeur d'établir un lien explicite entre les flux de main-d'oeuvre et les créations et les suppressions d'emplois, lien généralement ignoré dans la littérature traitant des flux sur le marché du travail.

Schéma 1 : Les flux sur le marché du travail

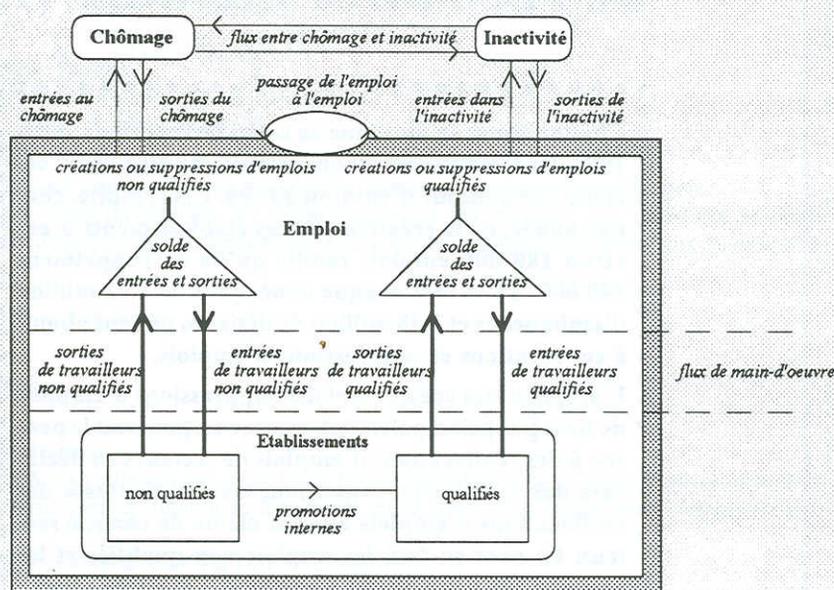


Tableau 1

Créations et suppressions d'emplois et flux d'entrée et de sortie de la main-d'oeuvre sur la période 1985-1994 pour les établissements de plus de 50 salariés

En pourcentage

Année	Créations et suppres. d'emplois		Entrées et sorties de la main-d'oeuvre			Taux de croissance des effectifs
	Taux de création d'emplois	Taux de suppression d'emplois	Taux d'entrée de la main-d'oeuvre	Taux de sortie de la main-d'oeuvre	Taux de mobilité pure de la main-d'oeuvre	
1985	2,6	4,8	20,2	22,4	35,2	- 2,2
1986	2,8	4,7	21,8	23,7	38,0	- 1,9
1987	3,0	4,9	23,0	24,9	40,0	- 1,9
1988	3,7	4,1	25,7	26,1	44,0	- 0,4
1989	4,2	3,4	28,5	27,7	48,6	0,8
1990	3,9	3,6	29,5	29,2	51,2	0,3
1991	3,3	4,5	28,1	29,3	49,6	- 1,2
1992	2,9	4,8	25,5	27,4	45,2	- 1,9
1993	2,6	5,4	23,5	26,3	41,8	- 2,8
1994	3,4	3,5	25,1	25,2	43,4	- 0,1
Moyenne						
En pourcentage	3,2	4,4	25,0	26,2	43,6	- 1,2
En milliers	180	240	1 420	1 480	2 480	- 60

Sources : MTDSP-DARES, D.M.M.O., calcul des auteurs.

